



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 juin 2019 à Saint-Romain le Puy
A la salle Joseph Roche à 10 h 30**

Présents :

Communes présentes ou représentées

- ✓ Saint-Romain de Colbosc
- ✓ Dangé-Saint-Romain
- ✓ Saint-Romain en Gier
- ✓ Saint-Romain en Jarez
- ✓ Saint-Romain de Lerps
- ✓ Saint-Romain la Motte
- ✓ Saint-Romain le Puy
- ✓ Saint-Romain d'Urfé
- ✓ Saint-Romain en Viennois
- ✓ Saint-Romain la Virvée

Membres fondateurs :

- ✓ Jean-Claude Pomport
- ✓ Gérard Largeron
- ✓ Claude Gaude
- ✓ Jean-Claude Dolmaire

Président d'honneur :

- ✓ Gérard Largeron (excusé)

Présidente Nationale :

- ✓ Jacqueline-Renée Deschamps

Trésorier National :

- ✓ Maurice Chabré

Communes excusées :

- ✓ Saint-Romain le Noble
- ✓ Saint-Romain sur Gironde
- ✓ Saint-Romain de Monpazier
- ✓ Saint-Romain sous Versigny

La présidente remet un dossier où se trouve le compte-rendu de l'assemblée générale du 2 juillet 2018 ainsi que le bilan financier 2018 accompagné du bilan prévisionnel 2019.

La Présidente remercie l'assistance pour cette 10^{ème} assemblée générale de notre association des Saint-Romain de France tenue ce jour, le 30 juin 2019 lors de la 10^{ème} Romanaise à Saint-Romain le Puy.

Approbation du compte rendu de l'A.G. 2018

Ce compte-rendu a été envoyé par mail le 17 juillet 2018. Celui-ci ne fait pas l'objet de remarque particulière et est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral :

Pas de nouvelle adhésion en 2018

Juste un rappel que convaincre les Saint-Romain non-adhérents est l'affaire de tous. Chacun, dans son département, sa région doit promouvoir notre association et servir de point d'appui local pour convaincre les adhérents éventuels hésitants.

En novembre, la Présidente a fait une visite à Saint-Romain le Puy, a rencontré Mme le Maire ainsi que le secrétaire nationale accompagné de son équipe de bénévoles qui préparait activement la 10^{me} Romanaise.

La Présidente laisse la parole au Trésorier :

Rapport financier :

Les comptes suivent le calendrier civil.

Ci-joint, les comptes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 :

Recettes : Adhésions, participation C.A. photocopies, intérêts créditeurs	4.064,75 €
Dépenses : cf comptes.....	4.032,30 €
Soit un excédent de	<u>32,45 €</u>
Solde au 31 décembre 2019 C.C.	96,32 €

Comme il a été stipulé lors de l'A.G. du 5 juillet 2015, il est attribué 1.000 € de subvention de l'association nationale aux communes organisatrices d'une Romanaise à compter de 2016.

Approbation du rapport moral et du bilan financier : à l'unanimité

Les Romanaises :

Année 2019 et les suivantes :

La 10^{ème} Romanaise qui a lieu ce week-end, les 29 et 30 juin à St-Romain le Puy s'avère être déjà très festive, malheureusement, le feu d'artifice pour cette 10^{ème} n'a pu avoir lieu pour cause de sécheresse.

Au nom des St-Romain de France, merci et bravo à Madame le Maire et à Grégoire accompagné de son équipe ainsi que tous les bénévoles et habitants des Saint-Romain présents.

La prochaine Romanaise aura lieu à Saint-Romain la Virvée (Nouvelle Aquitaine) Après un tour de table, la date des festivités sera les 27 et 28 juin 2020

Les Romanaises suivantes :

- ✓ Les dates sont à définir entre le 1^{er} juin et le 15 juillet (attention aux festivités fêtes locales....)
 - 2020 : Saint-Romain la Virvée.
 - 2021 Saint-Romain-en-Viennois

La Présidente rappelle qu'une demande de subvention pour organiser une Romanaise n'est pas accordée par l'administration à une association nouvellement créée. Pour obtenir une subvention, si une section doit être créée, le faire le plus tôt possible sinon utiliser une association existante d'au moins 2 ans.

La Présidente rappelle également que l'organisation d'une Romanaise n'est pas un concours mais un rendez-vous festif de convivialité d'échange et d'amitié.

A ce propos, à partir de l'année prochaine, la présidente suggère quelques modifications, à savoir éviter de grosses dépenses. Faire selon les moyens du village et de l'association. La soirée de gala dans une salle, si celle-ci se trouve petite, voir dans un village voisin. Ce sera comme l'équipe organisatrice le désire.

Il y aura toujours un protocole pour le week-end du samedi matin au dimanche soir. Aucune obligation de recevoir le vendredi soir. La soirée du Basket à Saint-Romain-le-Puy était une bonne idée. C'était sympa !

Renouvellement du bureau :

Conformément à nos statuts, les postes sont à pourvoir, chaque année ou tous les 3 ans.

- ✓ Secrétaire :
 - Yvon Jousson, Saint-Romain-la-Virvée, rassemblement 2020
- ✓ Secrétaire adjoint
 - Grégoire Granger, Saint-Romain-le-Puy, rassemblement 2019 (N-1) Retour d'expérience.

Concernant les autres postes du bureau :

- ✓ Trésorier :
 - Maurice Chabre, Saint-Romain d'Urfé, démissionne de son poste pour raison de santé.
 - Suite à un tour de table, Martine Bessey, Saint-Romain-la-Motte est nommée trésorière
- ✓ Présidente :
 - Jacqueline-Renée Deschamps, Dangé-Saint-Romain

La Trésorière et la présidente sont élues jusqu'en 2020

Nomination soumise au vote : approuvée à l'unanimité

Composition du bureau :

- ✓ Présidente : Jacqueline-Renée Deschamps
- ✓ Trésorière : Martine Bessey
- ✓ Secrétaire : Yvon Jousson
- ✓ Secrétaire adjoint : Grégoire Granger

Questions diverses :

Imprimante à Vendre ?

La Présidente demande à l'Assemblée l'autorisation de vendre l'imprimante de l'Association Nationale.

Autorisation acceptée.

Les sujets à débattre étant épuisés, la séance est levée à 12 heures

Prochaine réunion le 28 juin 2020 à Saint-Romain la Virvée

Le Trésorier,

Maurice Chabré

La Présidente,

Jacqueline-Renée Deschamps